Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 025-212505267-20240927-DCM20240329-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
25 - DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024-03-29

Nombre de conseillers	
- en exercice	19
- présents	14
- votants	18
- absents	5
- exclus	///

Date de convocation : 20 septembre 2024

Date d'affichage : 2 octobre 2024

Objet :

Plan de mobilité « PDM »
-
Avis des Personnes Publiques Associées

De la commune de SAINTE SUZANNE,

Séance du 27 septembre 2024 à 20 heures 00 minutes

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Annexe, sous la présidence de :

Monsieur Frédéric TCHOBANIAN

Etaient présents : M. Emmanuel VIENNET, Mme Antonia ROMAN, Mme Jeannette ORTLIEB, M. Jean-Daniel HERMETET, Mme Laurence CILICHINI, Mme Danijela MARILA, Mme Marie-Line SAULNIER, Mme Claire BESSON, M. Christian ZOBRIST, Mme Carine COUPRIAUX, M. Patrick CORONEL, M. Mattéo GIORDANO, M. Abdelhamid GHERABI

Etaient excusés : M. Camille WASNER, M. Gaëtan DESMARAIS, M. Fabrice BAZZARO, Mme Françoise RICHARDIN

Non excusé : Mme Véronique CHEVALLET

Procurations :
M. Fabrice BAZZARO à Mme Emmanuel VIENNET
M. Gaëtan DESMARAIS à Mme Jeannette ORTLIEB
Mme Françoise RICHARDIN à Mme Marie-Line SAULNIER
M. Camille WASNER à Mme Jeannette ORTLIEB

Secrétaire de séance : Mme Antonia ROMAN

Monsieur le Maire expose,

Le projet de révision du Plan de Mobilité du Pays de Montbéliard a été arrêté en séance du Conseil Communautaire le 26 juin 2024.

Conformément aux dispositions de l'article L1214-15 du Code des Transports, il doit être soumis à l'avis des personnes Publiques Associées.

Sont ainsi appelés à délivrer un avis :

- Les conseils municipaux des 73 communes de PMA
- Le Conseil départementale du Doubs
- Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Les autorités administratives compétentes de l'Etat
- Les autorités organisatrices de mobilité limitrophe

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
25 - DOUBS

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 025-212505267-20240927-DCM20240329-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **émet un avis favorable sur le Plan de mobilité « PDM »**

Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**18**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

MAIRIE DE SAINTE-SUZANNE 25 301

Frédéric TCHOBANIAN